

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 16 avril 2007

CP 07/04-06

RD 959 – AMENAGEMENT DE SECURITE PUYCORNET AVENANT N° 1 AU MARCHÉ N° 67/06

Le marché n° 67/06 relatif à l'aménagement de sécurité de la RD 959 sur le territoire de la Commune de PUYCORNET a été conclu le 4 juillet 2006 avec la société QUERCY TP avec une durée d'exécution des travaux de 3 mois.

Le présent avenant a pour objet :

- la modification de la masse initiale des travaux nécessitée par la mauvaise qualité et la faible portance de la couche de forme,
- l'augmentation du montant du marché : le montant du marché passe de 250 302,50 €HT à 256 280,30 €HT soit une augmentation de 2,38 % .
- la prolongation du délai initial d'exécution d'un mois.

Par conséquent, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à signer l'avenant n° 1 au marché n° 67/06 concernant l'aménagement de sécurité de la RD 959 sur le territoire de la Commune de PUYCORNET avec la société QUERCY TP.

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 16 avril 2007

CP 07/04-06

**RD 959 – AMENAGEMENT DE SECURITE
PUYCORNET
AVENANT N° 1 AU MARCHE N° 67/06**

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve l'avenant n° 1 au marché n° 67/06 conclu le 4 juillet 2006 avec la société Quercy TP ayant pour objet :
 - la modification de la masse initiale des travaux nécessitée par la mauvaise qualité et la faible portance de la couche de forme,
 - l'augmentation du montant du marché : le montant du marché passe de 250 302,50 €HT à 256 280,30 €HT soit une augmentation de 2,38 % .
 - la prolongation du délai initial d'exécution d'un mois ;
- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département l'avenant correspondant.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,